

Club Alpin Français de PAU
Cité des Pyrénées
29, bis rue Berlioz
64000 PAU

**Réunion du Comité Directeur du Club Alpin de Pau
03 novembre 2015 à 19h**

Les membres du comité directeur se sont réunis à Pau sur convocation du président.

16 présents et 6 excusés (liste jointe)

Au programme :

- Vote du CR du précédent CoDir.
- Vote de la proposition suivante : le CoDir souhaite que toutes les collectives proposées figurent sur l'agenda du site du club.
- Constitution d'une cellule de crise. (en cas d'accident grave)
- Projet de note aux encadrants.
- Préparation de l'Assemblée Générale.
 - o Invitations.
 - o Information sur la salle réservée : 708 du Complexe de la République.
 - o Répartition des rôles.
 - o Traiteur ou repas habituel.
 - o Appel à candidature.
- Point sur la refonte de l'agenda et sujet connexe la note de délégation.
- Point sur le passe Montagne.
- Point sur la clôture de la saison de nos refuges.

I/ Approbation du dernier CR

Le CR des décisions votées au dernier CoDir est soumis à approbation au Codir suivant, un relevé de décisions a été établi en ce sens.

Le président demande aux membres présents s'ils sont d'accord avec le relevé de décisions.

Approuvé à l'unanimité.

II / Vote de la proposition suivante : le CoDir souhaite que toutes les collectives proposées figurent sur l'agenda du site du club

Une décision déjà débattue mais jamais actée ; Désormais les sorties collectives proposées par le club devront figurer sur l'agenda du club.

Approuvé à l'unanimité des 14 membres présents.

III/ Constitution d'une cellule de crise. (en cas d'accident grave)

Le président propose au CoDir qu'une cellule de crise soit créée conformément aux directives communiquées lors de la formation « dirigeants » du mois d'octobre à Toulouse. (Document annexé)
Les personnes pressenties pour constituer cette cellule sont, Michel Dourthe (Président), Nicolas Gonthier (responsable spéléo) et Jean Lacazette (secrétaire général).

Diverses interventions, dont celle d'André Vignot, membre du secours en montagne, permettent d'apporter plus de lumière à ce point.

Il reste à déterminer comment communiquer à l'ensemble des adhérents ; la communication aux encadrants sera faite via la « note aux encadrants » déjà présentée au précédent CoDir, et qui sera débattue au point suivant.

Approbation à l'unanimité.

IV / Projet de note aux encadrants

Le président expose à nouveau la « note aux encadrants » qui incluse les informations sur la cellule de crise.

Une réunion est prévue en début d'année avec l'ensemble des encadrants pour leur présenter cette note et répondre à leurs questions

V/ Préparation de l'Assemblée Générale

- Les invitations (liste jointe).
- Réservation de la salle ; ce sera la salle 708 au complexe de la République ; pensez à communiquer auprès des adhérents, la salle devant être à l'origine, la grange à Berlioz. La réservation de la salle devra être faite plus tôt l'an prochain.
- Répartition des rôles : Ghislaine De Rincquesen sera chargée du chapitre sur la formation ; Angélique Masson coordonnera le film ; Michel Dourthe s'est rapproché de Bruno Calvino pour établir les statistiques annuelles ; André Eygun-Audap fera le point sur les refuges et Didier Rappin fera celui sur les jeunes.
- Un rappel sera fait par le président aux personnes ayant manifesté leur intérêt pour une candidature au CoDir.
- Le repas d'après AGO sera fait comme à l'accoutumée ; on réfléchira pour l'an prochain à l'apport d'un traiteur pour l'entrée et le plat principal.

VI/ Point sur la refonte de l'agenda

Le nouvel agenda avec lien vers un compte rendu automatique est bien avancé. Une présentation au prochain CoDir pourrait être faite. Une réunion serait possible à la mi-décembre. Un des thèmes abordés sera le suivi du site dès que Gilles Ginot aura terminé le travail prévu dans le cadre de son stage GRETA.

VII/ Point sur le passe Montagne

Un point est fait sur la parution du Passe Montagne hiver ; en vue de limiter le nombre d'impression, parfois trop important, Jacky Gaüzère va communiquer via l'extranet pour savoir qui veut réellement recevoir la version papier, sachant qu'une version numérique est déjà disponible sur le site du club.

VIII/ Point sur la clôture de la saison de nos refuges

André Eygun-Audap fait un point rapide sur les deux refuges en gestion par le club ; Le refuge de Pombie a vu une fréquentation en légère hausse de 1.3% et celui d'Arrémoulit en forte hausse de 7.8%. La météo du mois de juin a été très favorable cette saison.

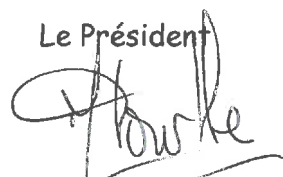
Points et informations diverses

- Point sur la soirée des nouveaux adhérents du 04 novembre 2015.
- Point sur neige & avalanche : maintien de 2 intervenants pour la partie théorique, Gaby Aragues et un autre intervenant.
- AGO nationale à Albertville : les représentants seront Michel Dourthe, Bernard Dorche et André Vignot.
- Information de Pierre Hourcade : Le club de Gourette bascule définitivement avec la section Vallée d'Ossau.
- La Gourettoise aura lieu le dimanche de Pâques.
- Le stage jeunes été est renouvelé et aura lieu à Rodellar en Espagne. (canyon et escalade)
- L'opération Pilou Page aura lieu à la Pierre Saint-Martin le mardi 15 décembre.
- Assurance annulation : Le club a décidé de reconduire pour l'exercice 2015/2016 son adhésion UNAT. (assurance annulation que nous proposons pour nos raids et séjours organisés par le CAF de Pau et sa section Vallée d'Ossau). Et donne mandat à Pierre Hourcade pour signer la convention relative à cette adhésion.

Fin du Comité Directeur à 21h




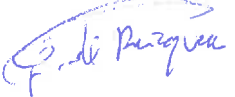


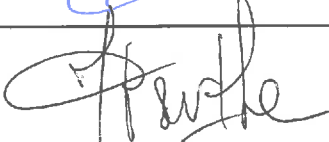
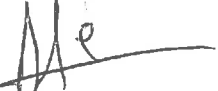


Prochaine séance fixée lors de l'AGO du 04 décembre 2015

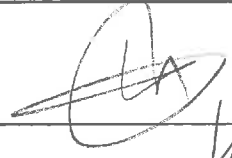
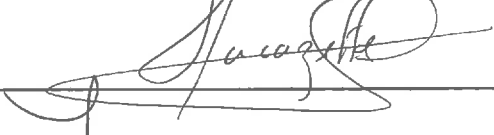

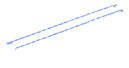

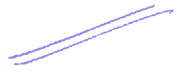
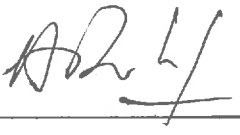


Le Président


Michel DOURTHE

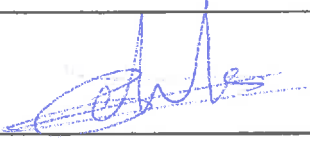
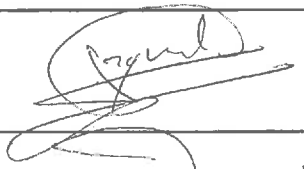

le Secrétaire général


Jean LACAZETTE

NOM Prénom	EMARGEMENT	MAIL (si changement)
BERIT-DEBAT Philippe		
BONNECAZE Gaston	Excuse!	
BONNEMASON Vincent		
BOURDEU D'AGUERRE Jean		
COT Jean-Michel	Excuse!	
DE RINCQUESEN Ghislaine		
DHOUAILLY Romain		
DORCHE Bernard		
DOURTHE Michel		
EYGUN-AUDAP André		
FAIVRE Véronique	Excuse!	
GAUTHIER Coraline	Excuse!	
GAÜZERE Jacky		
GONTHIER Nicolas		

HOURCADE Pierre		
LACAZETTE Jean		
LASAUSA Philippe		
MARTIN Olivier		
MIEZE Jacky		
PESQUE Patrick		
RAPPIN Didier	Excuse!	
RELAT André		
SABA Christine		
VIGNOT André		

INVITES

CHANCHUS Guillaume		
GARCES Bernard	Excuse!	
IZQUIERDO Michel		
RESPLANDY Jacques		

Pau le 28 octobre 2015

Note aux encadrants,

Je tiens à rappeler que si nous souhaitons tous (décision entérinée par le CoDir du 03/11/2015) que les courses que vous proposez figurent dans l'agenda positionné sur le site du club*, l'inscription via internet n'a rien d'obligatoire et que vous pouvez, à votre guise, utiliser les fiches papier comme support des inscriptions au club. Vous pouvez l'envoyer à Isabelle, en temps voulu, pour qu'elle l'imprime et la mette en évidence sur la table du local. Vous devez évidemment, dans cette hypothèse, passer au club pour la récupérer le vendredi soir au plus tard et en laisser une copie à Isabelle pour que le Responsable de l'activité connaisse le nombre et l'identité des participants à la sortie que vous organisez.

Je me permets d'insister sur ce dernier point : quelle que soit la méthode utilisée pour proposer votre sortie, la liste des participants doit être connue par le club la veille du départ de cette dernière. Ce qui veut dire qu'en cas d'inscriptions de dernière minute (téléphone, mail, de vive voix) vous devez informer par SMS ou par MAIL (la date et l'heure de l'envoi faisant foi au regard des assurances) au moins une des personnes suivantes, de préférence dans l'ordre ci-dessous :

- le responsable de l'activité concernée, voir liste sur le site du club,
- la secrétaire administrative, Isabelle Maunas (clubalpin-pau@orange.fr),
- le Président.

D'autre part, le club vient de se doter, conformément aux directives F.F.C.A.M., d'une cellule de crise chargée de la communication en cas d'accident grave. Cette cellule est constituée de :

Michel Dourthe	0601760649
Nicolas Gonthier	0662923264
Jean Lacazette	0626020966

En cas d'accident vous devez prévenir impérativement une de ces trois personnes. L'encadrant et les participants à la sortie **doivent décliner toute sollicitation des médias** en les orientant vers la cellule ci-dessus.

En vous remerciant pour votre dévouement qui est l'élément fondateur de la vie et de la réputation de notre club.

Michel Dourthe

*Dans l'attente d'une simplification du système actuel, ceux qui éprouvent des difficultés peuvent se faire aider par les plus aguerris dans le domaine (un encadrant peut saisir une course au nom d'un autre encadrant). Ceci se pratique déjà fréquemment.

Mairie : Eric Saubatte, Jean Lacoste

Conseillers départementaux : Marc Cabane, Annie Hild

Direction Jeunesse et sports

Agence de l'eau

La maison de la montagne

Les amis du Parc

Les CAF voisins 64 et 65

Les sponsors

Les gardiens de refuges

CETRA + Arhex (prestataires travaux Pombie)

Guides + BE Escalade

Président comité départemental FF Spéléo

Président comité départemental FFME